CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

2026-11-09
DÉCISION DU CONSEIL

Désignation d'un représentant à l'association du réseau français des fablabs RFFLABS

La Communauté d'Agglomération de Bastia, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, s'est engagée à soutenir l'entrepreneuriat sur son territoire.
Elle a développé avec de nombreux partenaires l'offre AVVIÀ, qui a vocation à proposer un accompagnement des porteurs de projets (en création ou en activité) ainsi que différentes solutions d'hébergement, temporaire ou pérenne, dans un réseau de lieux.

Le Fablab Avvià – A VELA constitue l'un des équipements structurants de cette offre. D'une superficie d'environ 200 m² et doté de 15 machines de fabrication numérique, il est consacré au prototypage et à l'expérimentation au bénéfice des entreprises et des acteurs du développement économique.

Afin de conforter cette dynamique, renforcer le positionnement du Fablab, bénéficier d'un réseau d'expertise et de partage d'expériences, il est proposé que la Communauté d'Agglomération de Bastia adhère au Réseau français des FabLabs (RFFLabs).

Créée en 2015, cette association nationale rassemble les FabLabs ainsi que les espaces et communautés du « faire ».
Sous la devise « Faire, apprendre, partager et contribuer à changer le monde », le RFFLabs a pour objectif central de faire réseau autour de la fabrication distribuée, dans l'esprit de la culture maker.
Il fédère notamment des ateliers partagés, des FabLabs, des MakerSpaces, des associations de partage d'outils, des manufactures, des acteurs de la médiation numérique et des espaces low-tech.

Le RFFLabs favorise les rencontres, la co-construction de projets, la mutualisation des moyens et des outils ainsi que la création et la diffusion de ressources. Il accompagne et conseille également ses membres, les représente et défend leurs intérêts dans le débat public.
Les axes de travail stratégiques du RFFLabs s'inscrivent dans une feuille de route stratégique triennale.

La Bureau communautaire du 26 octobre dernier a validé l'adhésion au RFFLabs et le versement d'une cotisation annuelle de 250 €.

Il a en outre désigné le représentant de la Communauté d'Agglomération de Bastia appelé à siéger au sein des instances de gouvernance de l'association : **M. Jean-Michel SAVELLI.**

En conséquence, il est demandé au Conseil communautaire de valider cette désignation.